

La coopération dans l'histoire économique moderne

J. A. Raftis, c.b.s.

Volume 7, numéro 3, juin 1952

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023049ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023049ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Raftis, J. (1952). La coopération dans l'histoire économique moderne. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 7(3), 179–184.
<https://doi.org/10.7202/1023049ar>

Résumé de l'article

L'auteur, dans cet article a voulu dégager de façon très sommaire, le fonctionnement particulier des institutions coopératives dans la vie économique moderne. Après un court résumé historique pour démontrer les multiples efforts tentés pour organiser l'économie sur la base de propriété commune de production, il critique les principes énoncés par le mouvement coopératif et examine ensuite la structure réelle de cet organisme. Son attention se porte sur les problèmes posés, par la mise en application des principes coopératifs au sein de l'économie moderne. Il conclut en suggérant qu'un programme d'éducation ayant pour but de rendre les individus conscients de leur potentiel industriel peut être la seule solution et amènerait d'heureux résultats.

La coopération dans l'histoire économique moderne

J. A. Raftis, c.b.s.

L'auteur, dans cet article a voulu dégager de façon très sommaire, le fonctionnement particulier des institutions coopératives dans la vie économique moderne. Après un court résumé historique pour démontrer les multiples efforts tentés pour organiser l'économie sur la base de propriété commune de production, il critique les principes énoncés par le mouvement coopératif et examine ensuite la structure réelle de cet organisme. Son attention se porte sur les problèmes posés, par la mise en application des principes coopératifs au sein de l'économie moderne. Il conclut en suggérant qu'un programme d'éducation ayant pour but de rendre les individus conscients de leur potentiel industriel peut être la seule solution et amènerait d'heureux résultats.

L'étude ¹ à résumer n'est pas un exposé statistique détaillé de l'histoire de la coopération, comme son titre général pourrait le laisser entendre, mais un travail de recherche sur un plan d'enquête plus analytique. Nous avons dû analyser certains objectifs spécifiques et faire l'inventaire des faits contenus dans la documentation des coopératives économiques, pour dégager le fonctionnement particulier des institutions coopératives dans la vie économique moderne. Il s'agit par conséquent de contribuer à rendre le problème de la coopération économique plus complètement apte à un traitement, et nous l'espérons, à un traitement effectif et utile au moyen des instruments d'analyse des théoriciens de l'histoire économique, instruments dont la valeur a été plus complètement et depuis longtemps mieux comprise par les tenants du communisme et du socialisme. ²

Comme les coopérateurs ont, dès le début, insisté fortement sur l'éducation populaire, une

RAFTIS, J.A., c.s.b., b.a., m.a., (Université de Toronto), et docteur en sciences sociales (Université Laval).

- (1) Résumé d'une thèse présentée à l'Ecole des Gradués de l'Université Laval, en février 1951, pour un doctorat en sciences sociales.
- (2) Voir les travaux de Paul Sweezy et Oskar Lange.

critique des principes énoncés par le mouvement constitue un point de départ naturel. On peut rapidement faire l'histoire des multiples tentatives entreprises en vue d'exposer les fondements économiques de la coopération. On a réalisé que ces efforts des pionniers, efforts qui résultèrent du mécontentement des travailleurs au début du XIXe siècle en France, pour organiser l'économie sur la base de la propriété commune des moyens de production, envisageaient de façon trop simpliste les problèmes d'organisation et de distribution dans l'industrie. Le mouvement des coopératives de consommation — beaucoup plus heureux — qui prit naissance en Angleterre, fut établi à partir de l'idée fondamentale de marché à savoir, qu'il peut pourvoir aux besoins du travailleur. Mais le mouvement coopératif ne se trouva lié ni par les limites des échecs persistants des coopératives de production des employés, ni par le succès retentissant des coopératives de consommation alors que l'idée coopérative donna lieu à de nouveaux succès dans le domaine de la distribution agricole et des coopératives d'épargne. Ces derniers progrès ont conféré un caractère plus modéré et universel aux écrits sur le sujet qui insistent davantage sur « les services aux membres » — services qui se réfèrent à tous les domaines des besoins économiques communs — comme fondement économique de toute société coopérative.

Bien plus, la coopération économique a toujours eu des adversaires irréductibles. Mais alors que l'évolution de la pensée écrite au sein du mouvement s'appuyait à la longue sur les réalités historiques de succès ou d'échec, les écrits anti-coopératifs, d'autre part, ont eu tendance soit à tirer leurs principaux concepts sur la coopération d'échantillons ésotériques, soit à insister seulement sur ces éléments qui, en coopération, sont considérés comme communs ou conformes à l'ordre industriel traditionnel. Par conséquent, de telles études s'appuient surtout sur des points de vue individualistes ou socialistes et font dévier l'intérêt que l'on devrait porter aux qualités propres de l'organisation coopérative. Ceci démontre donc l'évidente nécessité qu'il y a d'appuyer cet examen approfondi sur la juste conception que la coopération économique est un mouvement « sui generis », tout aussi bien que l'évidente nécessité de l'appuyer sur un estimé historique précis des degrés extrêmes de variation du succès dans ces domaines variés dont il a été question ci-dessus, dans nos considérations sur les débuts du mouvement coopératif.

Assez dit sur les fondements ! Examinons maintenant la structure réelle des organisations coopératives. Un examen sommaire comme celui-ci ne peut que se porter sur deux grands problèmes: a) l'individu

et l'organisme, et b) l'organisme et le mécanisme des prix. Sans s'arrêter davantage aux écrits antérieurs, les éléments du premier problème qui requièrent le plus promptement notre attention peuvent se résumer aux deux suivants, savoir :

1) comment les exigences au point de vue organisation souvent centralisatrice de la part de l'autorité administrative dans l'industrie moderne ont-elles été trouvées compatibles avec la structure démocratique d'une institution coopérative? et 2) comment la coopération économique a-t-elle réagi sous l'influence changeante et souvent désintégrant que les changements d'ordre technique exercent sur la stabilité de la vie économique et les intérêts des individus ?

L'autre problème se réfère au constant effort des coopérateurs désireux de subordonner la fonction allocative du mécanisme des prix aux fins supérieures de la coopération. On a été tenté de considérer le système des prix, une fois maîtrisé, après sa subordination, comme un agent impartial de distribution; d'autres ont allégué que les coopératives peuvent ainsi fonctionner en marge des lois des prix de telle façon qu'on puisse espérer un comportement équitable sur le plan des échanges. Mais l'échange monétaire ne peut facilement se résoudre en une formule démocratique égalitaire. Il doit indiquer des inégalités réelles provenant des différences dans la compétence et le revenu. Mais de telles inégalités sont la raison d'être des essais de formulation des règles corporatives fondamentales des associations coopératives. D'ailleurs, les récentes tentatives d'Emelianoff pour édifier une théorie économique de la coopération indépendamment de l'influence des prix du marché ne reposent que sur des exemples historiques embryonnaires et conduisent ainsi à la négation des principes mêmes de la coopération établis pour répondre à des conditions économiques plus évoluées. Le problème en est donc un de degré. Et la troisième question pertinente se présente ainsi: jusqu'à quel point la fonction distributive du mécanisme des prix a-t-elle été subordonnée à l'objectif supérieur de la coopération: « service de l'usager » ?

L'histoire économique de la coopération a suffisamment d'ampleur, ou de maturité dans quatre secteurs d'activité économique, pour fournir des types de développement qui répondront aux questions posées: les quatre domaines choisis comprennent les coopératives de consommation, les coopératives de production des travailleurs, les coopératives de distribution et les coopératives d'épargne.

Ces secteurs indiquent que l'histoire économique de la coopération s'est appuyée sur les mêmes éléments fondamentaux qui ont inspiré le

régime capitaliste industriel, spécialement l'intégration horizontale et verticale, la standardisation, la spécialisation, et l'accroissement de la demande effective par une politique élastique des prix. Si l'on considère la grande richesse apportée à l'homme par l'industrialisme, ce fait constitue d'heureuses prémisses pour l'avenir de la coopération. Toutefois le dynamisme qui a animé le développement coopératif a différé de celui qui a inspiré l'ordre traditionnel en ce que l'activité économique (coopérative) industrielle s'est développée dans des secteurs négligés par le capitalisme, dans des champs d'action hors de portée des intérêts du capitalisme, et, dans plusieurs cas, avec plus de vigueur que dans le capitalisme. Cette différence de caractère dynamique peut être attribuée d'abord à un emploi particulier d'éléments techniques (ou industriels), et secondairement à des forces économiques. Même le premier point résoudra la question découlant du problème posé par l'individu et l'organisme, le second concernera le problème de l'organisme et le mécanisme des prix.

Les forces dynamiques de la coopération sur le plan activité économique résident dans la prise de conscience par certains groupements du potentiel efficient que constituent leurs activités communes qu'il s'agisse, soit de demandes du consommateur, des services au niveau de la distribution, des besoins de crédit ou de surplus, du travail d'artisanat — et l'exploitation de ce potentiel par un organisme approprié. C'est cette *prise de conscience communautaire* qui laisse entrevoir un si grand avenir pour la coopération dans les régions non organisées ou dans les faibles unités économiques, parce qu'elle est la réalisation spontanée des grands mérites de la technique industrielle, au point de vue production, sans les inconvénients du socialisme ou du financement capitaliste. Et puisque le mérite industriel spécifique de la coopération repose sur « l'activité commune » des membres, l'étendue de cette commune activité procure au potentiel industriel de la coopération sa *mesure technique*. Par conséquent, le grand succès remporté par les coopératives de consommation réside dans l'universalité de la demande des consommateurs; la réussite des coopératives de distribution est attribuable aux besoins comparativement identiques des fermes de type familial, alors que l'échec relatif des coopératives de production est explicable par le jeu de l'apparition et de la disparition successive de métiers auxquels donnent lieu les changements industriels de sorte qu'il n'y a que dans les corps de métiers à caractère statique; qu'on pourrait trouver une « fonction de production commune » comme fondement technique de ce type coopératif.

Par contraste avec le spectacle industriel, cette dynamique écono-

mique nouvelle de la coopération ne peut être ramenée à une simple formule ou à un processus logique, mais repose plutôt sur le maintien d'une interaction « institutionnelle » équilibrée. Cette interaction fait porter l'accent sur les *qualités productives* de l'action coopérative elle-même; il faut également tenir compte du fait que la formule coopérative immunise contre l'effet direct du mécanisme des prix. L'actionnaire dans une corporation moderne n'est intéressé qu'à l'accroissement des profits — peu lui importe que ces profits proviennent d'une augmentation de la productivité ou simplement du pouvoir de négociation. Mais la coopérative s'efforce de rendre un service ou d'accomplir une fonction à caractère productif auprès de ses membres de telle sorte que son obligation première en devient une d'utilité commune. Comme les membres fournissent au service coopératif les matériaux nécessaires, c'est un truisme que d'affirmer que le succès de ce but premier s'identifie avec l'usage que les membres de la coopérative font du service — ils en sont mutuellement les éléments déterminants. Afin d'obtenir de ce système la plus grande efficacité dans la production et la distribution, la coopérative est délibérément isolée de sa dépendance directe des prix du marché. Ainsi les coopérateurs n'échappent pas, le voudraient-ils qu'ils ne le pourraient pas, à la nécessité qu'est le mécanisme des prix. Et les gains provenant de la coopération se reflètent secondairement, et en dernière analyse, comme un résidu comptable au crédit de chaque membre. Mais ce mobile de profit demeure dûment subordonné aux principes de rémunération de service du capital, des taux d'intérêt productif, et des pratiques de politique active des prix, de distribution selon l'encouragement, etc.

De plus, la coopérative n'est pas un monopole parce que l'augmentation de la productivité de chaque membre constitue de soi un des objectifs explicites. Dans son implication logique, ceci devrait conduire à la non exclusion (des membres) à cause de l'accent continu qui est mis sur les avantages industriels de la grosseur et du nombre. Et la coopérative n'est pas une corporation à capital-actions en ce sens que le membre cherche son gain en tant que membre par les services qui lui sont rendus par la coopération plutôt que par son capital investi. La vraie nature de la dynamique économique de la coopération tient, par conséquent, à la stimulation mutuelle et la subordination de ses divers éléments. Des exemples peuvent être facilement choisis pour démontrer de quelle façon le fait de ne pas subordonner la politique de « prix fixé en vue d'un profit » contribuera pour le moins à figer les forces virtuelles d'une efficacité industrielle complète (v.g. la négligence du mouvement des coopératives de consommation, en

Grande-Bretagne, de mettre en oeuvre cette politique active de prix qui s'est avérée si profitable aux coopérateurs suédois, et devenant ainsi une forme de concurrence monopolistique vis-à-vis les groupes à revenus inférieurs), ou tout au plus conduire à une évolution vers une société non équivoque à capital-actions (v.g. la structure de The United Grain Growers of Canada qui favorise les ristournes aux détenteurs de parts plutôt qu'aux usagers).

En conclusion, on pourrait encore insister sur la réalité historique qu'il y a dans le dynamisme sous l'angle productif de la coopération économique sur les possibilités de ses normes distributives. Mais, signalons en corollaire, qu'une organisation coopérative progressive exige une prise de conscience et une adaptation courageuse à toutes les exigences essentielles des organes sur le plan production et distribution: par-dessus tout, la souplesse sur le plan industriel, et *l'interdépendance équilibrée et subordonnée* du système de distribution. La coopération a été et sera aidée dans ces problèmes parce qu'elle découle fréquemment de structures sociologiques favorables au-dessus de la communauté naturellement homogène ou des occupations économiquement homogènes. Mais avec le progrès de l'industrialisme, ces groupements traditionnellement stables deviennent moins solides. La seule solution se retrouve dans un programme d'éducation vital à cause de son appréciation objective des réalités techniques et économiques de la coopération.

Et l'auteur suggère en concluant cette étude que par un programme d'éducation pratique rendant les gens conscients de leur potentiel industriel et des voies de contrôle de la distribution, un fort groupe d'unités économiques intermédiaires pourrait être constitué — ce qui aurait pour effet d'amoinrir les pertes du marché concurrentiel en renforçant le faible individu et en subordonnant les prix du marché à d'autres fins plus réalistes, et d'autre part, réduirait la logique socialiste de l'industrialisme en accaparant les gains industriels sans avoir à recourir aux contrôles gouvernementaux de prix. Il est également signalé que le problème pour ces corps intermédiaires n'est pas temporaire, car leur sentiment de besoin est constant dans la société moderne et ainsi, ils ne doivent pas être des étapes ou des cataplasmes préliminaires parce que, comme tels, ils deviendraient des instruments d'intensification du dilemme de la concurrence monopolistique ou des contrôles sociaux.
